

## Revue de presse 2019

Sélection de quelques articles ayant mis à l'honneur Cordouan ou notre association...

### Unesco : Cordouan sera la candidature française

C'est désormais officiel. Le phare de Cordouan incarnera la candidature française pour obtenir une inscription au patrimoine de l'Unesco. L'annonce a été faite jeudi 31 janvier par le Smiddest (Syndicat mixte pour le développement durable de l'estuaire de la Gironde), gestionnaire du phare. En course avec d'autres sites, Cordouan a été choisi il y a quelques jours par le président de la République Emmanuel Macron comme bien national qui représentera la France. Désormais, une procédure internationale va être engagée. Le dossier va être remis aux experts internationaux de l'Icomos (conseil international des monuments et des sites) qui examineront la candidature pendant une durée d'environ dix-huit mois. Ce qui signifie une inscription possible en juin ou juillet 2020.

Le dossier de candidature pour une inscription au patrimoine mondial de l'humanité est un long chemin. Le Smiddest, présidé par l'élué médocaine Pascale Got, porte cette candidature dont la démarche a été commencée en 2016. Fin octobre, un grand pas avait été fait avec la présentation du plan de gestion du site de Cordouan devant le Comité de validation des biens français. Pascale Got n'a jamais caché son optimiste sur l'issue de ce dossier : « Le phare de Cordouan est perçu comme le symbole du génie humain créateur à la fois sur le plan architectural, technologique (lentille de Fresnel). Il est considéré par les experts aussi symbolique que le phare d'Alexandrie. C'est à ce titre qu'il a été reconnu comme valeur universelle exceptionnelle. » Cordouan est le seul phare au monde de pleine mer encore habité.

Le phare situé sur la parcelle cadastrale n°1 de la commune du Verdon-sur-mer est prêt à réussir son nouveau défi de dimension internationale.

### Cordouan représentera la France à l'Unesco



Cordouan a été achevé en 1611, classé monument historique depuis 1862. PHOTO ARCHIVES XAVIER LÉOTY//« SO »

Le Versailles des mers a été retenu et devra attendre 2020 au plus tôt pour connaître la décision de son inscription à l'Unesco

La candidature à l'UNESCO est retenue par le Président de la République.

En haut : le Journal du Médoc  
À gauche : Sud-Ouest

# Cordouan : « une année riche en événements pour notre association »

L'association des Phares de Cordouan et de Grave a tenu son assemblée générale le 2 mars dernier, animée par Jean-Marie Calbet, président depuis 15 ans. Après un rappel des coulisses de l'UNESCO reprenant les éléments évoqués lors de la réunion du 13 février (voir l'édition du JdM du 22 février), Jean-Marie Calbet a fait le bilan de l'année écoulée et évoqué les projets pour 2019. Une année 2018 marquée par le changement de nom de l'association, « sauvegarde » n'entrant pas dans les critères de l'UNESCO. Changement qui fait suite à une assemblée générale extraordinaire dématérialisée, à laquelle ont répondu « plus de 42 % des adhérents, donnant toute sa valeur à ce nouveau nom » aux yeux du président. Des partenariats différents se sont poursuivis et vont continuer en 2019, comme le SMIDDEST avec lequel il y a eu de nombreuses réunions liées à la candidature de Cordouan au patrimoine mondial de l'UNESCO, le Conservatoire du littoral, la subdivision des phares et balises, la municipalité et Uni-Médoc. Le Crédit Agricole reverse 860 € grâce aux tookets (monnaie solidaire) collectés pour l'association par des adhérents et non-adhérents. La fondation Philippine de Rothschild a remis un chèque de 5 000 € dans le cadre d'actions mises en valeur et encouragées,

somme qui sera utilisée pour la restauration du pont de la Matelier.

## Restauration de la chapelle

La réfection du dernier quart de la partie basse du fût du phare de Cordouan se termine et une salle d'exposition a été aménagée dans l'ancienne salle des batteries. La prochaine étape consiste en la restauration des peintures du plafond de la chapelle, seule chapelle consacrée dans un phare. D'autres travaux sont prévus en perspective, notamment sur la vedette Matelier pour permettre un accès au public, l'extension du musée et l'ouverture à d'autres collections. Un partenariat est également signé avec le Conservatoire du littoral pour la mise à disposition du second logement du phare de Grave et l'élaboration de livrets pédagogiques pour les classes de cycle 3 (élèves et enseignants).

Quelques chiffres 2018 et dates 2019 ont été communiqués. Le musée a enregistré 10 990 entrées sur la saison, soit une très bonne fréquentation. Les nuits du phare, avec 1 235 visiteurs sur les deux soirées, sont reconduites (mercredi 17 juillet et jeudi 8 août). Et la sortie des adhérents à Cordouan, toujours très appréciée, aura lieu le samedi 15 juin prochain.

Actuellement forte de 482



**« S'il n'y avait pas l'association, nous n'en serions pas là actuellement », souligne Pascale Got.**

PHOTO JDM-MB

adhérents, l'association ne demande qu'à recruter car ils « représentent un poids non négligeable lors de nos discussions avec les autorités de tutelle », souligne Jean-Marie Calbet. Jacques Bidalun, maire du Verdon, a fait part d'une demande du préfet relative à une réflexion sur le problème de la sécurité sur le plateau par rapport aux baignades, jet skis... et a informé de la réalisation de supports médiatiques (en relation avec les commerçants). Le conseiller régional Jean-Jacques Corsan espère voir l'association « franchir la ligne d'arrivée avec le maillot jaune », précisant qu'elle « a aidé, a poussé pour en arriver là ! ». Pascale Got,

conseillère départementale, ajoute qu'« il faut porter l'intérêt de Cordouan à l'échelon mondial » rappelant que l'adhésion populaire est un des critères du dossier UNESCO. Tous s'accordent à dire que « c'est une aventure engagée depuis plusieurs années » qui est à l'origine de la démarche et en remercient les acteurs pour leur engagement. Chacun souhaite une issue favorable et le député Benoit Simian a terminé par « Bon vent pour cette candidature en 2019, qui devrait nous apporter la fierté en 2020 ! »

**Michèle BROUTIN**

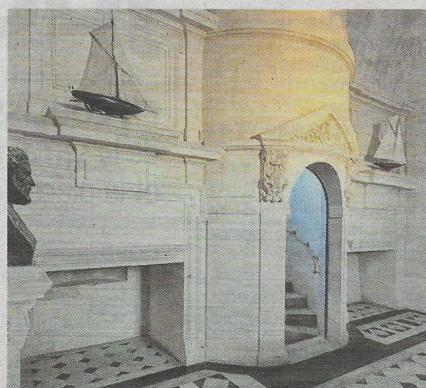
## Compte-rendu de notre assemblée générale (Journal du Médoc, 15 mars 2019)

### L'INSTAGRAM DU JOUR



La salle de l'appartement du roi, au premier étage, était à partir du XVII<sup>e</sup> siècle utilisée par les gardiens pour cuisiner.  
pharedecordouan

Le phare du bout de l'estuaire est ouvert au public jusqu'à début novembre.



### Dernières visites pour le phare de Cordouan

**LE VERDON** Le phare de Cordouan ne se visite pas l'hiver. Il bénéficie durant cette période de travaux d'entretien. Sa saison touristique touche donc à sa fin. Durant ces vacances de la Toussaint, il est encore possible d'y faire une dernière escapade. Au départ du port de plaisance Port Médoc, qui est situé au Verdon, il faut rejoindre les navettes de La Bohème. Les dates de sorties sont les suivantes : aujourd'hui et demain à 9 heures. Vendredi 1<sup>er</sup> novembre à 9 h 30, samedi 2 novembre à 11 heures et dimanche 3 novembre à 12 heures. Tarif unique : 44 euros l'entrée. Contact : 05 56 09 62 93.

À gauche : Instagram Sud-Ouest (20 juin 2019)

À droite : Visites d'automne (Sud-Ouest, 26 octobre 2019)

# Le vin s'allie au patrimoine

**ÉCONOMIE** La cave Unimédoc s'est lancée dans la promotion des monuments médocains

Les vignerons d'Unimédoc ont réuni leurs partenaires jeudi dernier. Lors de ce rendez-vous, Jean-Bernard Duret, président de la commission commerciale, a souligné sa satisfaction de constater que beaucoup de partenaires s'étaient déplacés. Ceux-ci sont au nombre de 200 et sont issus de la diversité professionnelle et géographique du Médoc.

« Cette formidable richesse, exploitons-la en intensifiant notre réseau. C'est ainsi que nous développerons un tourisme diversifié, durable, amoureux et respectueux de l'environnement qui est préservé entre océan et vignobles, a commenté Jean-Bernard Duret. Nos territoires noueront plus facilement des liens grâce au futur Parc naturel régional. »

Les vignerons d'Unimédoc multiplient tout au long de l'année les événements : la foire aux vins, le marché de Noël, le forum de la généalogie, l'accueil des confréries... La cave organise également d'autres activités faisant la part belle à l'œnotourisme. Pendant les mois de juillet et d'août, une balade découverte du vignoble et de la forêt est proposée en compagnie d'un viticulteur chaque dimanche à 9 heures. Une initiation à la dégustation a lieu chaque jeudi à 14 h 30. Et tous les jours, l'accueil est assuré, dimanches et jours fériés compris, de 9 heures à 19 heures.

## 40 000 visiteurs

Cette année, afin de répondre mieux aux aspirations du public, il a été décidé de faire la promotion du patrimoine architectural du Médoc en faisant référence, auprès des visiteurs, aux lieux remarquables du territoire : l'abbaye de Vertheuil, le moulin de Vensac, la tour d'honneur de Lesparre et le



Le rendez-vous dédié aux partenaires d'Unimédoc s'est déroulé sur le site de la cave. PHOTO G.R.

## Cordouan veut être classé Unesco

Parmi les structures s'occupant des monuments remarquables partenaires d'Unimédoc depuis des années figure l'association des phares de Cordouan et de Grave. « Nous avons au-delà de l'association, engagé depuis 2002 une démarche en vue du classement du phare de Cordouan au patrimoine mondial de l'Unesco, a déclaré son président, Jean-Marie Calbet. La supplique, que nous avons transmise, a été prise en considération... »

Depuis 2010, le syndicat mixte pour le développement du littoral de l'estuaire de la Gironde a pris en gestion le phare et sa mise en valeur touristique. « Il a été décidé avec tous les intervenants officiels de se lancer dans une démarche Unesco. C'est un dossier lourd. L'Unesco considère que s'il y a matière à sauvegarder, il n'y en a pas à classer. Une étape importante a été franchie le 31 janvier avec la présentation du dossier de Cordouan par la France pour 2019. En juin 2020, nous saurons si le phare est effectivement inscriptible au patrimoine mondial de l'Unesco. »

G.R.

phare de Cordouan. « Les associations et propriétaires de ces lieux ont besoin de ressources donc de visiteurs », a précisé Jean-Bernard Duret. Pour cela, Unimédoc a fait figurer sur sa brochure, éditée à

10 000 exemplaires, ces quatre sites. La mise en valeur du patrimoine culturel permettra de toucher une clientèle bien plus large que les simples amateurs de vin : « En 2018, la cave des vignerons

## AVEC LES BLAYAIS

« Nous sommes très attachés à l'estuaire de la Gironde. En 2018, nous avons conclu un partenariat avec les vignerons de Tutiac », rappelle Laurent Vaché, directeur technique de la cave d'Unimédoc. Au niveau de la cave d'Unimédoc sont présentés des produits provenant de cette structure de Haute Gironde et viennent en complément des vins du Médoc comme des blancs et des rosés de la gamme Carré d'Estuaire. En outre, on retrouve aussi chez Unimédoc des sauternes et également du crémant, la cave de Tutiac étant productrice de ce vin pétillant.

d'Unimédoc a accueilli près de 40 000 visiteurs. Vous avez des présentoirs pour déposer vos brochures, elles sont très consultées ».

**Georges Rigal**

Partenariat avec la cave coopérative Uni-Médoc  
(Sud-Ouest, 8 avril 2019)

# Cordouan, bien plus qu'un phare

**PATRIMOINE** En lice pour rejoindre le club très fermé des sites du patrimoine mondial de l'Unesco, le phare vient d'être distingué

**S**itué à l'embouchure de la Gironde et de l'océan Atlantique, le phare de Cordouan est un véritable château en pleine mer. Cet édifice, qui éclaire ce secteur depuis 1611, a été élu début juillet en Corée « phare de l'année » par l'Association internationale de signalisation maritime (AISM). « Ce prix, a relevé Fabienne Buccio, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, est un nouveau pas vers l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco. Être reconnu par ses pairs cela compte. » Jean-Marie Calbet, président de l'Association des phares de Cordouan et de Grave, estime que ce trophée « prouve la valeur universelle de ce site. »

#### Il a failli être vendu...

Cordouan a bien failli être vendu par l'Etat. « C'était en fin d'année 1980, confirme Jean-Marie Calbet, une décision ministérielle avait été entérinée... Mais l'élection de François Mitterrand comme chef de l'Etat a changé la donne. Jack Lang, ministre de la Culture, est venu sur place, il a fait annuler cette décision. » L'Etat et les collectivités locales se sont entendues pour se répartir les frais afin de garder en état ce trésor. La création du Syndicat mixte pour le développement durable de l'estuaire de la Gironde (Smiddest) est intervenue en 2000. Cet organisme, financé par les Départements de la Gironde et de la Charente-Maritime, gère toujours cet équipement.

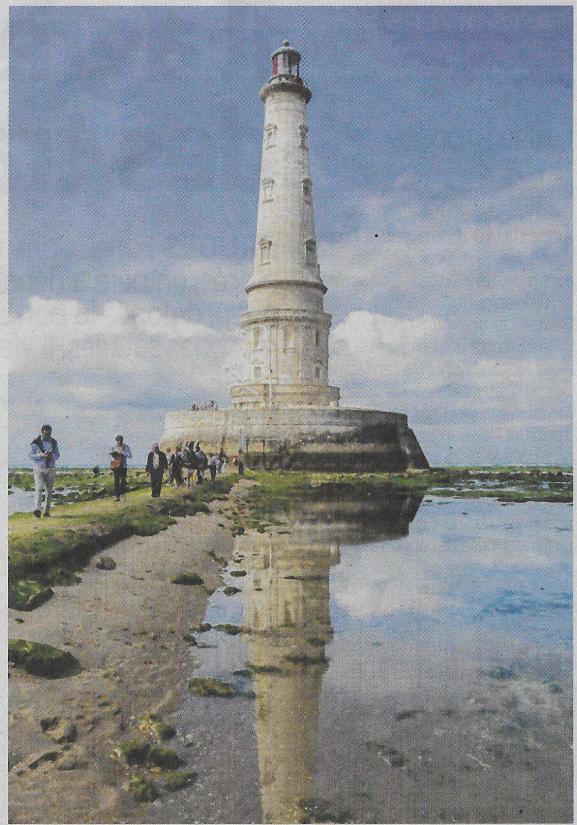
#### Le classement, un plus ?

Plusieurs élus charentais-maritimes l'ont visité hier pour la première fois. « Je suis très impressionné, a révélé Raphaël Gérard, député de la 4<sup>e</sup> circonscription de Charente-Maritime, en particulier par la qualité du bâtiment qui est régulièrement confronté à un milieu hostile. » Pour Éric Banel, directeur interrégional de la mer, « Cordouan, c'est beaucoup plus qu'un phare, c'est un trait d'union entre deux départements mais aussi entre les protestants et les catholiques... » Il est aussi le seul au monde à posséder une chapelle et le seul du monde en pleine mer à être habité à l'année.

Un classement au patrimoine mondial de l'Unesco attire des milliers de touristes. Ce site peut-il être compatible avec un tourisme de masse ? « Nous accueillons plus de 20 000 touristes par an, ajoute Françoise de Roffignac, mais nous pouvons en recevoir jusqu'à 35 000. » Dépendant des marées et ne pouvant accueillir plus de 50 visiteurs en même temps dans la partie centrale, le phare serait donc préservé d'une invasion de touristes. « Nous réfléchissons à proposer des visites virtuelles des deux côtés de l'estuaire, cela pourrait ainsi convenir aux personnes âgées, en situation de handicap ou encore aux phobiques de la mer », indique la présidente du Smiddest.

Si le classement parmi les plus beaux sites du monde devait être acquis, l'économie locale devrait en profiter. « Mais nous avons déposé récemment la marque "Cordouan" auprès de l'Institut national de la propriété individuelle (Inpi) », conclut Éric Banel.

Philippe Brégowy



Les élus de Charente-Maritime et de Gironde se mobilisent pour que Cordouan soit reconnu au patrimoine mondial de l'Unesco.

PHOTO SAMUEL HONORÉ

Poursoutenir le classement de Cordouan au patrimoine mondial de l'Unesco, rendez-vous sur le site [phare-de-cordouan.fr/candidature-unesco.html](http://phare-de-cordouan.fr/candidature-unesco.html)

**SUD OUEST.fr**

Le phare de Cordouan à l'Unesco ? Nos plus belles images d'archives  
Abonnés.

Cordouan est un bon sujet pour les éditions de l'été  
(Sud-Ouest, 19 juillet 2019)

## DU YOGA À CORDOUAN

TEXTE ET PHOTO : PHILIPPE BRÉGOWY

**L**e rendez-vous est fixé dans le port de plaisance de Royan. Car Agathe Sowmya ne s'est pas contentée de dispenser des cours de yoga dans une salle des fêtes. Pour le sixième été de suite, elle propose des séances particulières sur un banc de sable au pied du rocher des phares : Cordouan.

Une petite vedette attend les six champions qui doivent se conformer aux horaires des marées. La traversée de l'estuaire vers Le Verdon dure une petite vingtaine de minutes mais elle peut être agitée.

À peine le temps de faire connaissance et on accoste sur un banc de sable. Immense. À notre droite, le phare, distant de trois bons kilomètres du banc de sable où chacun déplie son tapis de

yoga. « On ne peut pas s'installer au pied du phare puisque c'est l'estran », précise Agathe. Le vent enveloppe les corps. Agathe s'installe tout sourire. La séance commence. « Elles sont complètement différentes de celles pratiquées en salle, explique la professeure, car je dois intégrer plusieurs facteurs dont le vent... et le sable. » Autre particularité de ces séances extraordinaires : les niveaux de pratique sont hétérogènes. « Certaines personnes profitent de l'occasion pour découvrir le yoga ici », poursuit Agathe.

Ici, donc, les pieds dans le sable, la tête dans le ciel, les postures seront accessibles à tous. Les mouvements s'enchaînent au son de la voix douce d'Agathe. Relâchés et bercés par le bruit des vagues, certains participants

semblent vivre pleinement l'instant présent. Cela tombe bien, c'est l'un des objectifs du yoga. D'autres semblent toutefois moins sereins... Et si la vedette ne venait pas nous chercher pour nous ramener sur la terre ferme ? Le temps s'étire, s'arrête même. Une dernière étape : le yoga nidra (yoga du sommeil). Doucement, après soixante-quinze minutes de pratique, le retour aux réalités s'amorce. Il est temps de retourner au bateau puis à Royan...

Les prochaines séances à Cordouan auront lieu dimanche 11 août à 19 h, lundi 12 août à 8 h, mardi 13 août à 19 h, mardi 27 août à 19 h et jeudi 29 août à 8 h 30. Tarif : 43 € (nombre de places limitées). Inscriptions sur <https://yogasoleillevant.wixsite.com/yogasoleillevant>